

## Texte 7 :

Le Monde  
Idées, jeudi 14 septembre 2023 922 words, p. 29

Histoire d'une notion

Matrimoine

Alors qu'une pétition réclame que les Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre, deviennent aussi celles du « matrimoine », des chercheuses ont mis en lumière les liens entre l'effacement du mot et l'invisibilisation du rôle des femmes créatrices

Claire Legros

Souvent facétieux, les correcteurs d'orthographe sont aussi, parfois, les révélateurs involontaires de l'effacement symbolique d'une idée. Il en va ainsi avec le « matrimoine », que certains logiciels transforment obstinément en « patrimoine » avant même que l'on s'en aperçoive. N'en déplaise aux algorithmes, l'expression n'a pourtant rien d'un néologisme. C'est même un mot très ancien, dont l'histoire éclaire l'invisibilisation méthodique de la créativité des femmes et de leur rôle dans la culture et les arts, avant que des chercheuses ne leur redonnent vie depuis une vingtaine d'années.

L'anthropologue américaine Ellen Hertz a retracé les étapes de ce « *destin tragique* » dans un article publié en 2002. La première occurrence (*matremuine*, en ancien français) date de 1155 et désigne les « *biens de la mère* », au même titre que le patrimoine se réfère à ceux du père. Du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin de la Renaissance, le mot « matrimoine » est couramment utilisé dans le cadre des héritages.

Par un glissement sémantique assez diabolique, le « *bien de la mère* » devient, au XVI<sup>e</sup> siècle, le « *bien qu'est la mère* ». Le « *matrimoine* » renvoie alors au « *mariage* », que l'époux « *consomme* » au même titre que l'héritage. Un sens dont l'adjectif « *matrimonial* » garde la trace en français et qui fait écho au « *processus de domestication, voire de privation de la femme en Occident* », écrit Ellen Hertz.

Après l'appropriation vient l'effacement : avec la création de l'Académie française en 1634 et l'avènement de la grammaire moderne, le masculin devient la valeur par défaut. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le matrimoine disparaît des dictionnaires, « *cannibalisé* » par son analogue masculin, qui connaît une expansion inverse. Les noms féminins de métiers (« *mairesse* », « *médecine* » ou « *autrice* ») subissent le même sort et tombent dans l'oubli.

Il faut attendre les années 2010 pour que le mot et l'idée de matrimoine soient redécouverts en France, grâce aux travaux de la chercheuse et metteuse en scène Aurore Evain. Celle qui a permis de réhabiliter l'usage du terme « *autrice* » – il est utilisé par *Le Monde* depuis 2020 – fait du matrimoine l'un des étendards de la bataille pour l'égalité dans les arts et la culture. « *Les rapports sur les inégalités dans le spectacle vivant venaient de paraître en 2006 et en 2009, raconte-t-elle. Ils avaient libéré la parole. La transmission commençait à être possible.* »

« ***Un bien commun*** »

La chercheuse démontre que le phénomène traverse les siècles. Des générations de femmes osent braver les interdits pour écrire, peindre ou composer, avant que leur œuvre, souvent connue à leur époque, ne soit enterrée. « *Il était plus facile pour une autrice d'être jouée à la Comédie-Française au XVIIe siècle que dans la seconde moitié du XXe siècle* », souligne Aurore Evain, qui a fait les comptes : de dix-sept autrices répertoriées entre 1680 et la Révolution, elles passent à treize au XIXe siècle, puis à cinq au XXe. Aucune n'est entrée au répertoire entre 1958 et 2002.

Dans *La Suite de l'histoire. Actrices, créatrices* (Seuil, 2019), la philosophe Geneviève Fraisse dresse la liste des injonctions faites aux femmes qui revendiquent, après la Révolution, la liberté de créer et de penser. Elles ne peuvent à la fois « *produire et se reproduire, (...) faire une œuvre et faire un enfant* ». Réduites à l'objet de désir, elles doivent être sources d'inspiration, cantonnées à leur « *place de muse au regard du génie masculin. C'est avec l'ère démocratique qu'elles commencent à faire tomber les murs* » . L'autrice de *Le féminisme, ça pense !* (CNRS Editions, 96 pages, 8 euros) défend l'usage de « matrimoine » parce que le mot « *s'inscrit dans le vocabulaire de l'héritage, qui signifie à la fois recevoir et transmettre* » . Il ne s'agit pas seulement de rendre visible mais de « *retrouver, légitimer, et s'approprier ce qui relève d'un bien commun* », explique-t-elle. *Les catalogues d'images de femmes extraordinaires figent les parcours. Or, il faut donner à voir et à entendre, instruire leur rôle dans l'histoire de l'art, non seulement comme des sujets mais comme des actrices de changements* ».

Les œuvres de ces résistantes sont d'ailleurs souvent très politiques. « *Les pièces des autrices du XVIIe siècle sont bien plus subversives sur les relations de pouvoir que celles de Molière, Corneille et Racine* » , souligne Aurore Evain, qui a recréé, en 2019, *Le Favori* de Marie-Catherine de Villedieu, célèbre autrice du XVIIe siècle, qui n'avait pas été joué depuis... trois cent cinquante ans.

Depuis 2015, la Fédération inter-régionale pour l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture (ou Mouvement HF) se mobilise pour que les Journées du patrimoine soient aussi celles du matrimoine, et a lancé une pétition afin de « *faire émerger "l'héritage des mères"* » . En septembre 2022, près de 300 créatrices appelaient à « *reconstruire une histoire culturelle partagée* » . Des collectivités comme Paris, Bruxelles ou Rouen ont sauté le pas et célèbrent désormais le double héritage.

Malgré ces avancées, le chemin reste long vers une égalité. En France, le rapport 2023 de l'observatoire de l'égalité du ministère de la culture souligne que les femmes demeurent, malgré des progrès, minoritaires à la direction des établissements publics et bénéficient de faibles moyens de production.